



Lyceum Club International  
de Suisse

Club de Bienne  
Seevorstadt 52 / Faubourg du Lac 52  
2502 Biel/Bienne

## **93e Assemblée générale le 18 mars 2025 au Nouveau Musée de Bienne**

### **Mot de bienvenue**

Marie-Claude Troehler souhaite la bienvenue aux membres présentes. Tout d'abord, elle exprime sa joie de les voir si nombreuses, preuve de la vitalité du club.

Deux jubilaires ayant chacune 25 ans d'affiliation sont fêtées et applaudies :

Catherine Feusier et Miriam Ruff. Elles sont honorées par un bouquet de fleurs.

L'invitation a été envoyée le 04.02.2025, ce qui signifie que cette assemblée générale (AG) a été convoquée à temps et qu'elle peut valablement délibérer. Le procès-verbal est rédigé par Katharina Hiebert. Les membres qui ont quitté l'association en 2024 ont été informées.

L'AG se déroule dans les deux langues. Marie-Claude en français et Ursi Pfister-Badertscher se charge de la partie germanophone.

Présents selon la liste : **36 membres.**

Excusées : 0

Élection de 2 scrutatrices :

Claude Rossi et Odette Rohrer se mettent à disposition. Elles sont remerciées.

### **Ordre du jour :**

L'ordre du jour est approuvé.

#### **1. Procès-verbal de l'AG de l'année dernière du 22 mars 2024**

Point 5, rapport des vérificatrices, correction : les vérificatrices étaient selon Hidda Kremer : Beatrice Vogt et Ina Kramer. Le procès-verbal est approuvé avec cette modification et les remerciements à la rédactrice sont adressés.

## **2. Rapport annuel de la présidente**

A la grande joie de toutes, le club a accueilli quatre nouvelles membres : Regula Cajakob, Inès Fischer, Brigitte Schaller et Rosmarie Schmalstieg.

Nous sommes heureuses qu'aucun décès ne soit à signaler en 2024. Le club compte 63 membres au 31 décembre 2024.

Deux événements spéciaux sont à mentionner en 2024 :

- La visite de la présidente des clubs suisses, Astrid Müller, le 14 mai
- L'excursion avec notre club partenaire de Lausanne à Soleure, le 21 juin

Deux manifestations ont pu être organisées sur le thème annuel 2024 « Migration ».

Le thème de l'année 2025 est « Des femmes fortes à Bienne » et deux manifestations ont déjà eu lieu à ce sujet (Nomades de luxe et Bilinguisme). Le comité accepte volontiers d'autres propositions.

Rapport du comité central CC : des décisions ont été prises qui nous concernent aussi directement :

- Suppression du bulletin complet (raisons de coûts), chaque club établit son programme
- Sur le site web du CC, les programmes de tous les clubs CH doivent être consultables
- Le CC crée une nouvelle plateforme Internet avec l'aide d'une agence spécialisée
- Les dispositions CH sur la protection des données sont obligatoires, voir sous point 5
- Le nom « International Lyceum Club Schweiz » est protégé pour 3 ans en CH
- L'AG CH aura lieu cette année à St.Gall.

## **3. Rapports des sections**

Pour des raisons de temps, il est renoncé à la lecture de tous les rapports des sections ; tous les rapports peuvent être consultés sur notre site Internet. Les personnes présentes donnent leur accord.

#### **4. Échange du 18 février 2025**

À la suite de cet échange animé, le comité directeur a pris ses premières décisions :

- Le domicile du club reste le NMB. Le contrat de location avec le NMB sera renégocié, si possible à l'été 2025.
- Le comité directeur souhaite se doter d'une nouvelle structure, au niveau stratégique et au niveau opérationnel.

La question du nombre d'événements par mois a suscité beaucoup de discussions. Afin de clarifier la situation, il convient de voter sur la question suivante :

Les membres acceptent-ils qu'il n'y ait pas d'événement tous les mardis ?

Vote : oui à l'unanimité moins une abstention.

#### **5. CH Dispositions relatives à la protection des données**

Claudia Rudin explique le but de ces dispositions : Protéger les données personnelles des membres. Cela signifie que les données des membres ne doivent en aucun cas être transmises. A titre d'exemple, la liste avec les coordonnées de tous les membres, que tous reçoivent 1 fois par an, est confidentielle, et ne doit être utilisée qu'à des fins personnelles

#### **6. Rapport sur les comptes annuels**

Claudia Rudin explique les comptes annuels, qui présentent malheureusement un déficit. Claude Rossi déplore une différence de 0,04 CHF, ce qui provoque une confusion qui fait sourire tout le monde.

Après coup, il s'avère que les comptes annuels sont justes au centime près.

Vote : les comptes annuels sont approuvés à l'exception d'une voix contre

#### **7. Rapport des vérificatrices**

Les vérificatrices lisent leur rapport et recommandent l'acceptation des comptes annuels.

Vote : les comptes annuels sont acceptés à l'exception d'une abstention et décharge est donnée.

#### **8. Budget 2025**

Claudia Rudin explique que les dépenses les plus importantes concernent les taxes versées au CC et nos frais de location. Le montant de la cotisation des membres est un sujet de discussion. Après une longue discussion, un vote est organisé pour savoir si une augmentation de la cotisation doit être décidée lors de la prochaine AG.

Vote : l'assemblée approuve à l'unanimité.

Il est rappelé que les dons sont acceptés avec reconnaissance, comme c'était le cas jusqu'à présent.

### **9. Élection d'une nouvelle présidente**

Aucun membre du comité n'a accepté de reprendre la présidence. Par conséquent, le comité directeur travaillera sans présidente, comme il l'a déjà fait il y a quelques années, et se répartira les tâches. Nous recherchons des femmes prêtes à travailler au sein du comité ou sur des projets spécifiques. Il est certain que le comité a besoin de soutien pour l'organisation de l'AG 2026.

Il s'avère que les membres ont pleinement confiance dans le travail du comité.

### **10. Divers**

Prise de congé de la présidente : Janey Tucker remercie Marie-Claude pour son grand engagement, lui souhaite une bonne santé et tout le meilleur et lui remet un bouquet de fleurs.

Départ de la rédactrice du procès-verbal : Simone Navarro remercie Katharina Hiebert pour la rédaction des nombreux procès-verbaux et lui remet un bouquet de fleurs.

Brigitte Affoltern fait savoir qu'après avoir vu le film « Les Courageux », elle souhaite renoncer à animer le débat prévu. L'événement est annulé, Ursi informera la réalisatrice en conséquence.

Jacqueline rappelle l'événement sur le bilinguisme, qui mentionnait entre autres les tandems linguistiques. Elle demande si des membres souhaitent former un tandem. Françoise Corbaz et Ruth Zumbach sont intéressées. Jacqueline les informera plus précisément.

Marie-Claude rappelle que notre club a obtenu le Label du Bilinguisme et propose de le faire figurer également sur la page d'accueil. L'assemblée donne son accord.

20.30 Clôture de l'assemblée avec invitation à l'apéritif.

La Présidente : Marie-Claude Troehler *Mc Troehler*

La Vice-Présidente : Ursula Pfister-Badertscher

11.04.2025, pour le procès-verbal : Katharina Hiebert